



## Réunion du Conseil d'Administration - Samedi 22 juin 2019 -

---

<b>Membres présents</b>	BOISSIERE Daniel, BONNIN Elodie, GUIRAUD Philippe, PERROUX Philippe, SERRADELL Michel, TAURIN Jean, VILLENEUVE Lionel, WOLFF Ludovic
<b>Membres excusés</b>	BERTRAND Alain, COURTOIS Hervé, GALLOCCHIO Joël, LALLEMAND Thibault, LINARD Stéphane, MACCOTTA Robert, PARIS Jérôme, PUCHE Séverine
<b>Membres absents</b>	DELHALLE Géraldine, FAUCHERE Marie-Annick
<b>Salariés présents</b>	AMO Thomas, CAMACHO Soledad, GERARD Franck

### INFORMATIONS DU PRESIDENT

#### **AG F.F.TRI. 2020 :**

- 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale Ordinaire Fédérale le 4 avril 2020 à Valence
- 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale Elective Fédérale le 12 décembre 2020 à Paris

#### **AG Ordinaire Ligue Occitanie de Triathlon :**

- Le samedi 25 janvier 2020 (sur Narbonne ou Carcassonne)

#### **Réunion des Organisateurs d'épreuves et des Présidents de Clubs de la Ligue Occitanie de Triathlon :**

- Le samedi 9 novembre 2019 (sur Carcassonne – voir avec le Conseil Général de l'Aude)

#### **Certificat médical :**

La proposition des fédérations et de la F.F.TRI. de modifier l'article sur le certificat médical a été rejetée. Elle sera étudiée de nouveau dans le cadre de la loi sport à l'automne.

L'objectif est que ce soit les fédérations qui gèrent les critères de ces certificats.

#### **Epreuves hors F.F.TRI. :**

Depuis la parution du décret n° 2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique, la Fédération et par délégation ses ligues régionales ont l'obligation de rendre un avis motivé sur les projets d'organisation de manifestations au regard des règles techniques et de sécurité, y compris pour les **organisations "hors F.F.TRI."**

Comme cela a été soulevé plusieurs fois, les organisations "hors F.F.TRI." consomment malheureusement gratuitement des ressources des ligues régionales et il n'y a à ce jour pas de support légal pour facturer ce temps d'intervention.



Le Ministère des Sports a été sensibilisé à cette problématique par diverses fédérations, dont la F.F.TRI., et compte tenu du fait que l'examen des dossiers des organisations "hors F.F.TRI." nécessite un travail d'instruction supplémentaire à la charge des Ligues, ce dernier serait favorable au principe d'une indemnisation versée par ces organisateurs. Cela pourrait s'appliquer dès 2020.

**Label « école de Raids » :**

Création du label « école de Raids » dès 2020, sans étoiles, mais avec des points supplémentaires pour les clubs de Raids s'ils ont des entraîneurs.

**Arbitrage sur les Raids et Swimruns :**

La CNA a pour projet de mettre en place un système d'arbitrage sur les Raids et Swimruns sous forme d'officiels « référent Raids » ou « référent Swimrun ».

**Modifications « Centre National pour le Développement du Sport » (CNDS) :**

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport, il a été décidé de responsabiliser l'ensemble des fédérations à l'horizon 2020 en leur permettant de décliner au niveau territorial leurs objectifs de développement dans le cadre des projets sportifs fédéraux (PSF).

Autrement dit, L'Etat versera une subvention directement aux Fédérations et les Fédérations verseront ensuite aux Ligues ; chaque fédération déterminera les critères.

L'enveloppe globale devrait être la même. Dès l'automne, nous aurons un retour de notre Fédération à ce sujet.

**CTS (Conseiller Technique Sportif) :**

Le concours CTS est arrêté. Le ministère s'engage à délivrer l'enveloppe pour rémunérer ces agents aux Fédérations pendant 5 ans. La F.F.TRI. compte aujourd'hui 21 CTS.

**Accord cadre F.F.TRI. :**

L'accord cadre est une aide à la professionnalisation des CTL (sous forme de subvention fédérale).

Le montant maximum de l'aide à la professionnalisation est fixé à 15 000 € dès 2020 pour un poste de CTL. Cette aide est engagée dès lors que l'emploi est supérieur ou égal à 50% d'un ETP. Le complément de 2 500 € par rapport à l'aide 2019 permettra de prendre en charge les frais de déplacement hors région liés à la fiche de poste.

**Evolution formation fédérale :**

Présentation de l'évolution de la formation fédérale, suite à une étude avec le ministère, afin de mieux répondre aux clubs.

**Point sur la formation 2019 :**

- BF5 : 28 admis en 2019 dont 7 femmes et 2 ajournés (23 admis en 2018).
- BF4 : 19 inscrits, 16 reçus.

Cette année, la Ligue Nouvelle Aquitaine avait mis en place le BF4 avec une mise à dispositions de nos CTL (convention). La Ligue NA a pris en charge les déplacements et repas/hébergements de nos CTL et a reversé 2 785 € à notre Ligue pour le paiement des heures effectuées par nos CTL.



Un bénéfice net de 7 000 € a été réalisé par la Ligue NA. L'inscription par candidat était de 700 € si paiement du candidat ou de son club et de 1 200 € si paiement par un organisme.

Sachant que la F.F.TRI. a remboursé 50 % ou 100 % en fonction du nombre d'étoiles du club du candidat.

L'organisation du BF4 est rentable à partir de 8 candidats. Pour se dérouler dans les meilleures conditions, le nombre maximum de candidats est de 20.

### NOUVEAUX STATUTS LIGUE

Les nouveaux statuts Ligue, applicables dès 2021, sont présentés et adoptés (1 voix contre, 5 voix pour).

Ils devront être votés lors de notre prochaine AG.

### LE PROJET ASSOCIATIF DE DEVELOPPEMENT

Le projet associatif de développement réalisé par les CTL est présenté.

#### **Développement de la pratique :**

- Développement de la communication et du marketing
- Informations/ Echanges :
  - o Séminaire « Présidents de clubs »
  - o Séminaire « Organismes »
  - o Séminaire « Entraîneurs et encadrants » (formation continue)
- Aides aux organisateurs
- Accompagnement à la formation bénévole
- Vie sportive :
  - o Championnats régionaux Adultes individuels
  - o Championnats D3 Duathlon et D3 Triathlon
  - o Challenges régionaux SR et Raid
- Animation
  - o Journées découvertes - Animathlons
  - o Stage d'initiation public adultes
  - o Aide à la création d'Espaces Triathlon

#### **Jeunes et performance :**

- Soutenir et accompagner la création d'écoles de triathlon
- Accompagner le développement de l'Ecole Française de Triathlon
- Mise en place d'un Centre d'Entraînement Régional
- Stages de ligue
- Détection : Class-tri Tour + Tests HT

#### **Sport Santé :**

- Former les éducateurs de niveau 1
- Accompagner les clubs dans la mise en place de créneaux spécifiques



- Stage découverte

**Paratriathlon :**

- Recenser les potentiels pratiquants
- Accompagner les clubs aux conditions d'accueil des para-athlètes
- Accompagner les organisateurs aux conditions d'accueil des para triathlètes

**Sport Eco Responsable :**

- Accessibilité : rendre notre sport accessible à tous
- Mixité : encourager la mixité, sexe, sociale, lieu, âge...)
- Eco-responsabilité : mieux maîtriser les ressources énergétiques
- Faire des choix responsables pour nos équipements en impliquant les clubs et organisateurs

Mettre en place un échancier et s'y tenir.

A présenter lors de notre prochaine AG.

**FICHE DE POSTE DE L'AGENT DE DEVELOPPEMENT (SUITE AU DEPART MME MONTALBANO)**

Suite au départ de Julie, il est envisagé d'embaucher une nouvelle personne.

Le secrétariat sera assuré dans son intégralité par Soledad, sauf si elle n'arrive pas à tout assumer seule ; à voir entre septembre et mars qui est une période surchargée...

Le poste à pourvoir serait plus orienté vers la communication, le marketing, le développement de nouvelles actions ligue mais aussi la validation des manifestations, la gestion du matériel Ligue (Bureau BALMA et BOX) : planning, remise et réintégration du matériel, suivi réparations ou remplacement des matériels... L'idée de partir sur un mi-temps dans un premier temps est évoquée.

Daniel, Jean et Philippe vont travailler sur la fiche de poste de l'agent de développement qui sera présentée lors du prochain CA de Ligue.

**FORMATION BF4 2020**

**BF4 2020 :**

Plusieurs possibilités :

- Pas de formation
- Formation indépendante – Ligue Occitanie uniquement
- En partenariat avec le Ligue NA – définir les modalités

La dernière option est retenue.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Augmentation des salariés :**



Lors de la dernière réunion du CA de Ligue (23 mars), il avait été décidé une augmentation pour les salariés de la Ligue à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Pour les CTL un passage au groupe 5 avait été adopté, pour Soledad, il restait à déterminer le montant. Il est demandé aux 3 salariés de la Ligue de sortir de la salle afin que les membres du CA de la Ligue puissent délibérer à ce sujet.

Il a été adopté une augmentation de 5 % pour Soledad à compter du 1er juillet prochain.

Ceci fera l'objet d'un avenant à leur contrat de travail.

#### **Point Financier :**

A ce jour, 65 % du budget annuel a été réalisé. Nous devrions faire une économie sur les salaires et charges salariales suite au départ de Julie. Une augmentation des frais de déplacements liés aux matériels pour les organisations (Box de Portet) est à prévoir.

#### **Sports Région :**

Nous avons été contactés par un journaliste du magazine « Sports Région » afin de nous proposer d'intégrer des informations de notre Ligue dans leur magazine qui est publié trimestriellement (4 numéros par an).

Le coût, après négociation par Jean serait de :

4 € / club envoyé

1 page de publication = 160 € par numéro (soit 640 € / an)

2 pages de publication = 250 € par numéro (soit 1 000 € / an)

Les membres du conseil d'administration souhaiteraient partir plutôt sur 1 page de publication.

Jean est chargé du dossier.

**Il est demandé à chaque référent de commission de préparer leur budget prévisionnel 2020 pour la prochaine réunion du 7 septembre.**

#### **Prochain CA de Ligue :**

- Le samedi 7 septembre 2019 à Carcassonne (restaurant Le Chaudron)

La réunion se termine à 16h30.

Daniel BOISSIERE  
Président

Jérôme PARIS  
Vice-Président

Philippe GUIRAUD  
Secrétaire